

Fédération des employés et cadres
FORCE OUVRIERE
A l'attention de Madame Sylvie TESTI
54 rue d'Hauteville
75010 Paris

N/Réf. : DRHAGJ 2022-775-D

Paris, le 16/09/2022

Madame,

Nous accusons réception de votre demande du 11 juillet dernier relative à la convocation de la CPN56 avec pour ordre du jour la revalorisation du point d'indice, sans conditions.

La CPN56 se réunira le 27 septembre prochain. Son ordre du jour comportera bien évidemment la question de la valeur du point et plus généralement celle de la rémunération des agents du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, qui sont au cœur de nos préoccupations communes.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Le Directeur général
Julien GONDARD